



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 445

Texte de la question

### PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Paul Garraud, pour le groupe UMP.

**M. Jean-Paul Garraud.** Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

La drogue est toujours, malheureusement, une question d'actualité. Elle touche surtout les jeunes, endeuille les familles, génère de très nombreuses infractions, soutient toute une activité criminelle et finance les mafias.

Le Gouvernement s'est enfin décidé à lutter contre ce fléau en renforçant les moyens donnés à la justice et à la police en proposant de nouvelles mesures dans un projet de loi, qui sera examiné prochainement, relatif à la lutte contre la grande criminalité.

Ma question s'attache à un aspect particulier du problème : la prévention à l'égard de ceux qui sont les plus exposés, nos enfants. Notre système scolaire les informe-t-il véritablement des risques liés à la consommation des drogues ?

Je sais que les résistances à gauche sont fortes. (*Murmures sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Un ancien ministre de la santé, c'est un comble, a même proclamé, le 15 septembre 2001, qu'il était favorable à la levée de l'interdiction pénale de l'usage des stupéfiants.

**M. Bernard Accoyer.** Inacceptable !

**M. Jean-Paul Garraud.** Des revues, dont je tairai le nom pour ne pas leur faire de publicité mais que je tiens à votre disposition, monsieur le ministre, font en réalité l'apologie des drogues sous prétexte d'informer le public, en particulier les jeunes. L'une d'elles, sous-titrée « le journal des drogués heureux », tirée à 20 000 exemplaires par semaine, prodigue tout au long de ses rubriques « les meilleurs conseils » pour déjouer, en cas d'arrestation, les questions de la police et de la justice. Et je pourrais multiplier les exemples.

**M. Bernard Accoyer.** Invraisemblable !

**M. Maxime Gremetz.** Délation !

**M. Jean-Paul Garraud.** Le plus édifiant, c'est que certaines de ces publications ont été éditées avec le soutien de la direction générale de la santé, de l'ex-ministre de l'emploi et de la solidarité et même du conseil communal de prévention de la délinquance de la ville de Lille !

**M. Bernard Accoyer.** C'est scandaleux !

**M. Jean-Paul Garraud.** Pourquoi ne pas dire, monsieur le ministre, la vérité à nos enfants ? Il faut cesser de soutenir une telle politique et faire circuler enfin une information débarrassée de toute idéologie dans nos écoles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

**M. Xavier Darcos**, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Monsieur le député, vous avez raison, la consommation de drogue, en particulier dans les établissements scolaires, est une question préoccupante. Nous avons décidé, vous le savez, de prendre ce sujet à bras-le-corps.

**M. Michel Delebarre.** Ah !

**M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.** Effectivement, les discussions qui ont eu lieu sous le gouvernement précédent ont laissé entendre que le cannabis était une drogue douce. Comme s'il pouvait y avoir des drogues douces, comme si elles n'étaient pas toutes néfastes !

**M. Bernard Roman.** Et l'alcool ?

**M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.** Ces discussions étaient à la fois bizarres et contradictoires avec notre idéal éducatif. Pour nous, contrairement à ce qui a été dit naguère par quelques ministre, il n'y a pas, je le répète, de drogue douce, il n'y a que des drogues néfastes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Jean Glavany. Quel obscurantisme !

**M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.** L'an dernier, nous avons arrêté 740 dealers qui exerçaient leur « profession » dans les établissements scolaires et nous n'avons pas l'intention de tolérer plus longtemps ce genre de phénomène.

Il faut éduquer mais aussi prévenir. Nous avons décidé, avec la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, d'agir.

Nous allons augmenter de 11 % le budget d'intervention de cette mission dans les établissements scolaires, ce qui représente 3 millions d'euros.

**M. Bernard Roman.** C'est incroyable ! Comment peut-on mentir comme cela ? Les crédits baissent !

**M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.** Nous allons conduire une action à la fois de prévention éducative et de répression. Et je rappelle, puisque certains semblent contester mes propos, que les documents évoqués par M. Garraud ont été publiés sous le gouvernement Jospin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. Bernard Roman.** Mensonges !

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Garraud](#)

**Circonscription :** Gironde (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 445

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2003